

Un « effet JOP » sur la croissance de l'ordre de 0,3 point de PIB au troisième trimestre

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) font partie des grands événements sportifs susceptibles de générer un impact économique significatif pour le pays hôte. Selon la littérature, la stimulation de l'activité, quand elle existe, passe par plusieurs canaux : en amont, les dépenses d'investissement bénéficient au secteur de la construction ; durant la compétition, l'affluence de visiteurs engendre une augmentation de la demande dans les secteurs des services, notamment ceux liés au tourisme (hébergement, restauration, transport, etc.). Cependant, l'ampleur de ces effets est sujette à débats : ils peuvent s'avérer relativement faibles dans les pays ayant déjà une forte attractivité touristique, du fait d'effets d'éviction.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres de 2012 offrent une base de comparaison pertinente pour analyser les impacts conjoncturels que l'olympiade organisée cet été à Paris pourrait avoir sur l'économie française. Le Royaume-Uni a connu au troisième trimestre 2012 une croissance du PIB réel de +1,0 %. Les JOP y auraient contribué à hauteur de +0,2 à +0,4 point selon les sources disponibles.

La situation serait relativement similaire en France à l'été 2024. Si le surcroît d'activité due à la construction des infrastructures est déjà pour l'essentiel derrière nous, la vente des billets et des droits de diffusion audiovisuelle soutiendrait la croissance à hauteur de 0,25 point au troisième trimestre 2024. Les effets d'entraînement sur les autres secteurs touristiques sont plus incertains, mais pourraient rehausser la croissance jusqu'à 0,05 point supplémentaire. Ce soutien serait ponctuel et disparaîtrait en fin d'année, entraînant un net coup de frein de l'activité au quatrième trimestre.

Julie Kiren, Mathilde Niay, Guillaume Roulleau

L'existence d'impacts positifs de l'organisation de grands événements sportifs sur l'activité économique du pays hôte ne fait pas consensus au sein de la littérature

L'organisation de grands événements comme les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) est susceptible d'avoir des effets sur l'activité économique d'un pays sur plusieurs années, notamment en amont de l'organisation et pendant les épreuves sportives. Ces effets ne sont pas de même nature. La période précédant les Jeux est fréquemment marquée par la construction d'infrastructures et des dépenses préalables liées à l'organisation. La période des Jeux proprement dite est marquée par les revenus générés par le tourisme. Enfin, l'impact des Jeux après leur organisation se traduit par des effets d'héritage (utilisation à long terme des infrastructures) et de renforcement pérenne de l'attractivité touristique. La durabilité des effets économiques dépend principalement de l'utilisation des ressources générées après les Jeux, même si, souvent, une large partie des bénéfices ne sont que temporaires.

► **C. Vierhaus, 2018** estime ainsi que les effets de promotion du tourisme dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques d'été augmentent considérablement l'arrivée des touristes internationaux dans les 8 années précédant et pendant les 20 années suivant l'évènement.

Cependant, l'ampleur de l'impact, même transitoire, sur l'économie globale du pays hôte ne fait pas consensus au sein de la littérature. Ces effets positifs peuvent notamment s'avérer relativement faibles dans les pays ayant déjà une forte attractivité touristique, car ces derniers bénéficient moins de l'effet de promotion

touristique induit par l'évènement sportif : d'après ► **I. Drapkin, S. Ivan, Z. Ilya, 2023**, les événements organisés aux États-Unis ou en Europe (deux destinations déjà touristiques en temps normal) ne présentent pas d'effet positif net sur le tourisme, à la différence de ceux organisés en Asie ou en Afrique. En effet, les nuisances induites par ces grands événements (infrastructures surchargées, surpopulation, augmentation des coûts d'hébergement, etc.) engendrent une baisse d'attractivité pour les touristes réguliers. Cet effet d'éviction conduirait à ce que l'évènement sportif ait un effet mitigé sur le tourisme à court terme. Ainsi, selon ces auteurs, parmi les événements sportifs majeurs organisés de 1995 à 2019, seules les Coupes du Monde de football organisées au Japon et en Corée en 2002 et celle organisée par l'Afrique du Sud en 2010 auraient donné lieu à une augmentation significative d'arrivée de touristes dans les pays hôtes.

En 1976, le Comité International Olympique avait souligné la nécessité de développer des analyses objectives pour évaluer l'impact *ex ante* des Jeux et de l'obligation de les présenter dans leur dossier de candidature. Ces études sont régulièrement critiquées, ayant tendance à surestimer largement les effets positifs des Jeux tout en sous-estimant les coûts (► **H. Preuss, 2005**) : les études révèlent avec le temps des résultats de plus en plus modérés. Par exemple, le rapport d'analyse *ex ante* sur les Jeux Olympiques de Londres commandé par le ministère britannique de la culture, des médias et des sports (► **A. Blake, 2005**) souligne que les conséquences négatives sont souvent minorées dans les études, notamment les effets d'éviction sur les touristes réguliers.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres fournissent une comparaison pertinente pour anticiper les effets de Paris 2024

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres de 2012 offrent une base de comparaison pertinente pour analyser les impacts conjoncturels que l'olympiade organisée cet été à Paris pourrait avoir sur l'économie française. Il s'agit en effet d'un évènement encore relativement récent, organisé par une ville aux caractéristiques comparables : Londres et Paris sont deux capitales européennes majeures d'économies développées, touristiques, avec des infrastructures urbaines établies. Les comparaisons avec les éditions organisées par Rio de Janeiro en 2016 et Tokyo en 2021 (durant la pandémie de Covid) apparaissent moins pertinentes.

Plusieurs études ont évalué la contribution des Jeux de Londres à l'économie britannique. Le budget a atteint 14,9 milliards de dollars, représentant un dépassement d'environ 76 % (► [Flyvbjerg et al. 2016](#)) et les Jeux de Londres figurent ainsi parmi les Jeux les plus coûteux de l'histoire avec ceux de Pékin (2008) ou Sydney (2000).

Des évaluations *ex ante* ont été produites. Celle de ► [A.Blake, 2005](#), réalisée en 2005, estimait que les Jeux réhausseraient le PIB britannique de 1,9 Md£ sur la période 2005-2016 par rapport à un scénario contrefactuel sans organisation de Jeux¹, la moitié de ces gains environ se matérialisant en 2012 (0,2 Md£ en amont de l'évènement, 1,1 Md£ en 2012 et 0,6 Md£ après). L'impact sur la croissance annuelle britannique en 2012 était donc estimé *ex ante* à environ +0,1 point (soit +0,3 point ramené à la croissance du troisième trimestre 2012). Le Conseil de recherche en économie et sciences sociales avait par ailleurs proposé un rapport de situation initiale (► [ESRC, 2008](#)) dans lequel était répertorié un panel d'indicateurs environnementaux, économiques et sociaux construits *ex ante* pour mesurer l'impact des Jeux. Dans ce cadre, l'institut de statistique britannique (ONS) avait détaillé, dans un rapport, comment la comptabilité nationale enregistrerait l'effet des Jeux (construction et infrastructures, vente des billets, droits de télévision, parrainage et publicité, déplacements des athlètes et tourisme), sans toutefois chiffrer l'impact global (► [ONS, 2012](#)). L'institut avait identifié différentes catégories comme étant des enjeux de mesures comptables, en s'appuyant sur l'expérience précédente des Jeux de Sydney en 2000 et des rapports de l'Australian Bureau of Statistics (ABS).

Les effets dans la construction se seraient matérialisés au Royaume-Uni en 2010 et 2011

Une partie des effets positifs des Jeux de Londres a été réalisée en amont de l'évènement. C'est notamment le cas des chantiers de construction, achevés avant le

début des Jeux Olympiques et Paralympiques et dont l'impact économique avait déjà été enregistré dans les comptes nationaux britanniques par l'ONS (► [ONS, 2012](#)) via les estimations de la production dans le secteur de la construction côté ressources et, côté emplois, dans la formation brute de capital fixe.

Ainsi, le secteur de la construction a connu une dynamique importante au Royaume-Uni à compter de début 2010. S'il est délicat de faire une distinction fine entre l'effet des JOP de Londres et le rebond mécanique au sortir de la crise financière, les niveaux importants d'activité atteints vers la fin de l'année 2011 sont compatibles avec le calendrier d'organisation des Jeux. De même, l'activité de ce secteur au Royaume-Uni s'est contractée de quasiment 10 % au premier et deuxième trimestres 2012 : cette chute pourrait être liée à la fin des chantiers de construction pour les Jeux (► [Banque d'Angleterre, Inflation Report, 2012](#)), bien que d'autres contraintes de production aient pu également jouer, comme les conditions météorologiques et le Jubilé de la Reine.

La croissance britannique a nettement rebondi au troisième trimestre 2012, les Jeux de Londres y contribuant pour 0,2 à 0,4 point

En ce qui concerne l'organisation proprement dite, le Royaume-Uni a connu au troisième trimestre 2012 une croissance du PIB réel de +1,0 %, soit l'une des valeurs les plus élevées atteintes au cours de la décennie 2010 (► [figure 1](#)). Ce résultat n'est toutefois pas entièrement dû à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'activité a en effet mécaniquement rebondi après un deuxième trimestre 2012 marqué par les festivités du Jubilé de la Reine pour lequel un jour férié supplémentaire, non pris en compte dans la correction des jours ouvrés de l'ONS, avait été accordé. Le Jubilé aurait coûté, selon ► [M. Hardie et F. Perry, 2013](#) entre 0,3 et 0,4 point de PIB au deuxième trimestre, et contribué positivement par contrecoup avec une même ampleur à la croissance du troisième trimestre.

Un effet qui aurait majoritairement transité via les ventes de billets...

La répercussion la plus aisément quantifiable des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres sur l'activité sont les recettes engendrées par la vente des billets. Bien que la majorité des billets aient été vendus au deuxième trimestre de 2011, l'ONS a enregistré ces dépenses dans les comptes nationaux britanniques au troisième trimestre de 2012, lorsque les spectateurs ont effectivement assisté aux évènements olympiques (► [figure 2](#)). Ces dépenses ont été enregistrées pour l'essentiel en tant que

¹ L'impact sur le PIB de la seule ville de Londres était quant à lui estimé à 5,9 Md£, soit un niveau supérieur à l'impact sur le PIB national, du fait de transferts inter-régionaux au profit de la région-capitale et au détriment du reste du pays.

Conjoncture française

dépenses de consommation finale des ménages (► [ONS, 2012](#)). ► [M.Hardie et F.Perry, 2013](#) estiment que cet effet représente une augmentation de 0,2 point de croissance du PIB au troisième trimestre, correspondant à environ 0,6 Md€. Il se matérialise par une hausse de l'ordre de 25 % entre juin et août 2012 de la production de services récréatifs, cet aspect se dissipant complètement les mois suivants.

... et plus incertain sur le tourisme du fait de forts effets d'éviction

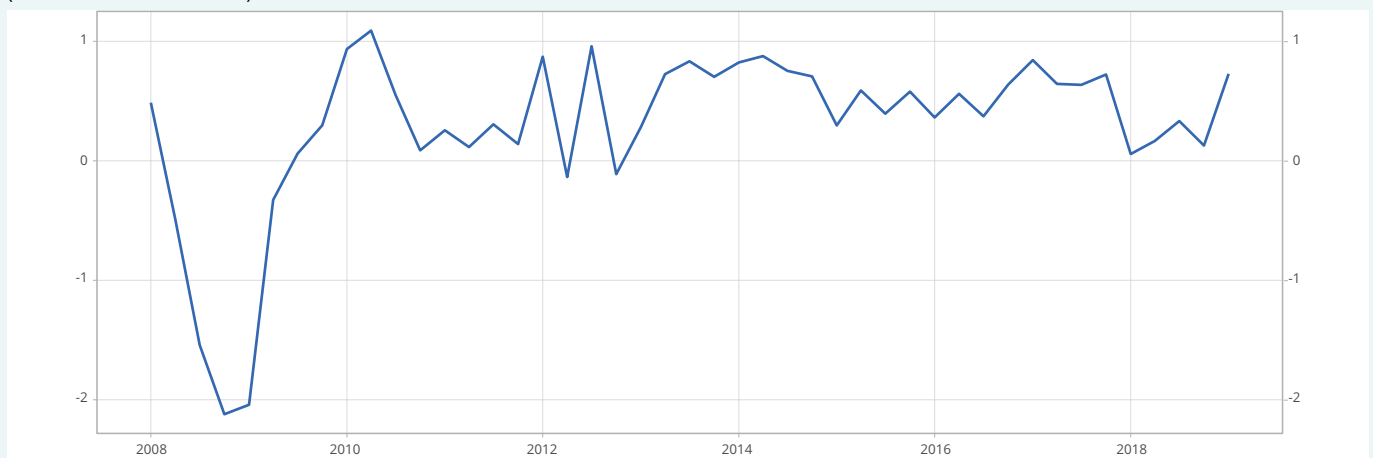
Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres auraient également eu un effet sur le tourisme, mais il serait beaucoup plus diffus : afin de répondre aux besoins d'analyse, l'enquête IPS (*International Passenger Survey*) de l'ONS a élargi son échantillon en 2012 pour fournir des informations sur les visiteurs étrangers et leurs dépenses associées. Ainsi, selon l'ONS, en 2012 par rapport à 2011, le nombre de visites au Royaume-Uni a diminué au troisième trimestre et a augmenté les autres trimestres de l'année (► [figure 4.b](#), et ► [Travel trends, ONS 2012](#)). En nombre

de visiteurs, l'effet d'éviction des JOP de Londres a donc été très fort (supérieur à 1). En effet, selon l'enquête de London and Partners' (*Visitor Attraction Monitor*), les principales attractions londoniennes ont enregistré une forte baisse de fréquentation à l'été 2012 (► [London Tourism Report 2012/13 et 2013/14](#)) : c'est en particulier le cas du British Museum, de la National Gallery ou du Museum d'Histoire Naturelle dont le nombre de visiteurs a chuté de respectivement de 24 %, 28 % et 7 % sur un an en juillet/août 2012 (► [M. Delaplace, A. Schaffar, 2022](#) et ► [figure 3](#)).

En revanche, la dépense par visiteur a été beaucoup plus élevée en 2012, et notamment à Londres (► [figure 4.a](#)). Selon ► [Delaplace, 2020](#), les touristes venant dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres ont dépensé quotidiennement environ trois fois plus que les touristes réguliers. Au total, sur le troisième trimestre 2012, les revenus globaux du tourisme ont augmenté de l'ordre de 10 % par rapport à l'année précédente (► [figure 4.b](#)). Outre la vente de billets, ce surcroît de revenus touristiques

► 1. Croissance trimestrielle du PIB au cours de la décennie 2010 au Royaume-Uni

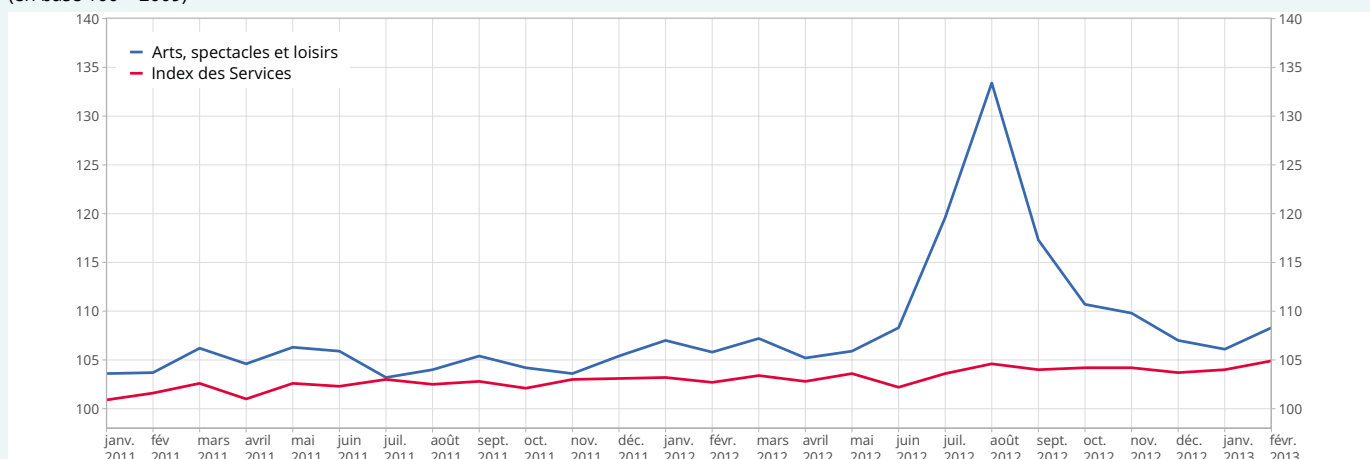
(variation trimestrielle en %)



Source : ONS.

► 2. Production dans le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs ainsi que dans l'ensemble des services au Royaume-Uni

(en base 100 = 2009)



Source : ONS.

a essentiellement bénéficié aux secteurs de l'hébergement, de la restauration et des services de transport (► **figure 5**). Il n'a pas été homogène sur le territoire y compris au sein de la ville de Londres : d'après **A. Blake, 2012**, la hausse du tourisme a principalement concerné les régions centrales et l'ouest de Londres qui accueillent les sites olympiques.

Au total, ces effets indirects sont moins immédiatement mesurables que ceux liés à la vente de billets : la Banque d'Angleterre estime qu'ils ont représenté un gain de croissance de l'ordre de 0,2 point de PIB au troisième trimestre 2012 (► **Banque d'Angleterre, Inflation Report, 2012**).

Ainsi, l'effet des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres sur la croissance britannique aurait été compris entre 0,2 et 0,4 point au troisième trimestre 2012 : si l'effet de la vente des billets est comptable, les effets d'entraînement sur les autres secteurs touristiques

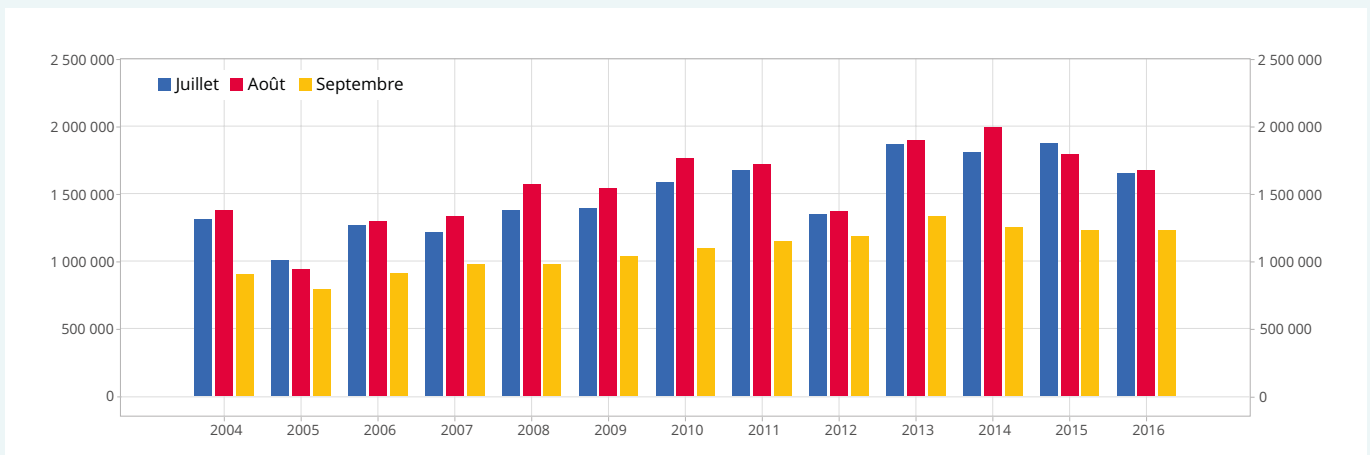
sont plus incertains. De façon assez mécanique, le PIB britannique a reculé par contrecoup au quatrième trimestre 2012 (-0,2 %).

L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur l'activité économique à l'été serait d'environ +0,3 point de PIB, comme à Londres en 2012

En utilisant les principaux résultats de l'expérience londonienne de 2012, il est possible d'estimer *ex ante* l'impact de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur la croissance française, tant en amont qu'au moment de la tenue des épreuves. L'estimation ci-dessous mobilise les données disponibles, en particulier les études d'impact *ex ante* réalisées par le Centre d'économie et du droit du sport (► **CDES, 2016, 2024**, cf. annexe). Elle fournit une première évaluation de la façon dont la comptabilité nationale pourrait rendre

► 3. Nombre de visiteurs mensuels au sein des trois principaux musées londoniens

(en nombre de visites)



Note : les données de visites présentées regroupent les trois principaux musées londoniens (le British museum, le National Gallery et le Natural History Museum).
Source : DCMS-Sponsored Museums and Galleries Monthly Visits.

► 4.a. Dépenses des touristes par nuitées à Londres

(en livres)

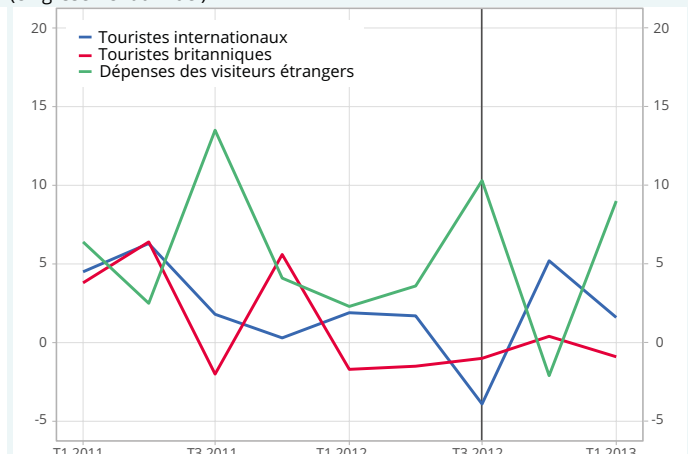


Note : à gauche, les données sont exprimées en années financières, soit commençant à partir du 6 avril de l'année courante et finissant le 5 avril de l'année suivante.

Source : London Tourism Report 2014-2015, IPS (ONS).

► 4.b. Nombre de touristes et dépenses des visiteurs étrangers sur l'ensemble du territoire britannique

(en glissement annuel)



Conjoncture française

compte des effets de l'évènement notamment au troisième trimestre 2024. Il s'agit toutefois d'une prévision : des évaluations *ex post* de l'ensemble des effets économiques, sociaux et environnementaux des JOP, auxquelles l'Insee participe, seront publiées.

Une partie des effets positifs a déjà été enregistrée, notamment dans la construction

Pour le secteur de la construction, ► **Biausque et Le Fillâtre, 2023** ont estimé le volume d'heures travaillées et l'emploi concerné par la livraison des ouvrages olympiques : 45,4 millions d'heures de travail ont été générées pour la livraison de ces ouvrages soit directement (via les entreprises de construction) soit indirectement (via les consommations intermédiaires du secteur de la construction en produits industriels, en services juridiques, comptables, d'architecture, etc.). Ces heures travaillées se concentrent avant tout sur la période 2020-2023 : la construction des ouvrages olympiques aurait permis d'augmenter l'activité de l'ordre de 2 Md€ sur cette période. En équivalent temps plein, la livraison d'ouvrages olympiques impliquerait 4 300 emplois en 2023 contre 1 600 en 2024 : la contribution à la croissance est donc plutôt négative en 2024 même si la construction des infrastructures temporaires pourrait limiter ce recul.

Les ventes de billets et les recettes de diffusion audiovisuelle ont un effet direct positif sur l'activité

Comme pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, le principal impact sur l'activité à attendre au troisième trimestre 2024, date de la tenue des épreuves, correspond aux recettes de billetterie : de façon similaire au choix qui a été retenu par l'ONS en 2012, la comptabilité nationale enregistre les recettes de billetterie comme des services de récréations sportives au moment où les épreuves ont lieu, bien que la billetterie des JOP de Paris ait été mise en place en 2023. En effet, l'activité de services de récréations sportives est mesurée au moment où elle est consommée par le public : cette consommation augmenterait donc sensiblement au troisième trimestre

2024 (la billetterie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris apporterait près de 1,2 Md€ aux ressources du COJOP). L'effet net serait légèrement plus faible du fait d'effets d'éviction (les autres activités culturelles comme les musées et les spectacles consommés habituellement par les touristes reculeraient comme à Londres en 2012) mais ces effets sont de second ordre par rapport à l'effet comptable d'enregistrement des ventes de billets. Les JOP, dont environ deux tiers des spectateurs attendus résident en France, représenteraient ainsi une hausse de 8 % de la consommation trimestrielle des « autres services aux ménages » (soit +0,15 point de PIB au troisième trimestre 2024), avec un contrecoup équivalent au quatrième trimestre 2024.

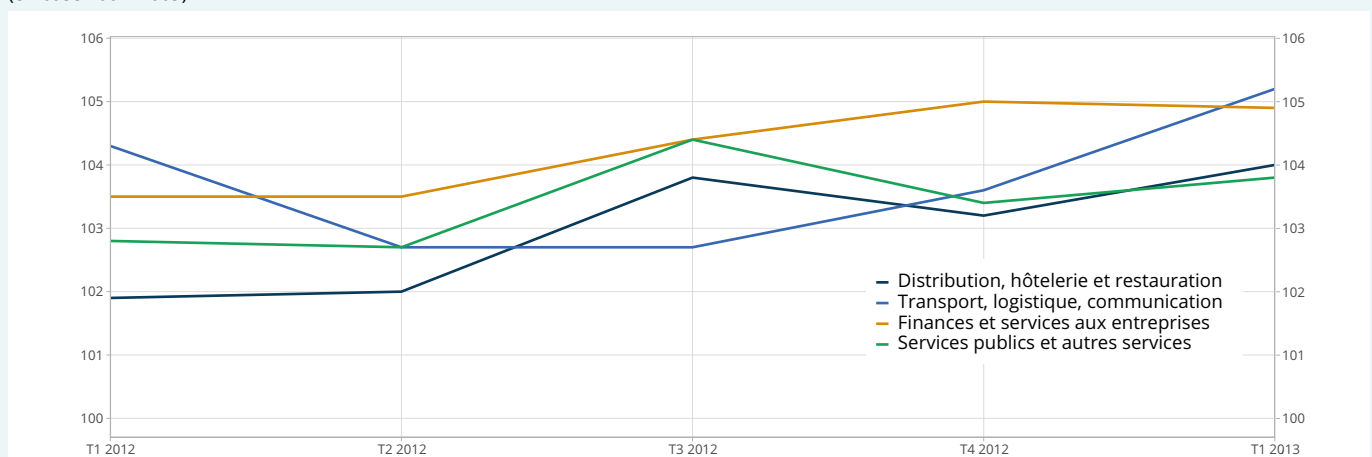
Comme la billetterie, l'enregistrement des recettes de diffusion audiovisuelle du COJOP (environ 750 M€) au troisième trimestre 2024 aurait un impact direct sur l'activité mesurée. En effet, la vente des droits de diffusion correspond à une production de services ayant pour contrepartie, côté emplois, une exportation de la France vers les diffuseurs du reste du monde (la vente à des diffuseurs français étant marginale). Les exportations de services augmenteraient ainsi au troisième trimestre (pour une contribution d'environ +0,1 point de PIB), avec un contrecoup équivalent en fin d'année.

Au printemps, les entreprises de l'hébergement-restauration franciliennes sont optimistes sur leurs anticipations d'activité à 3 mois, suggérant un « effet JOP » dans le secteur

L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur l'hébergement-restauration est plus complexe à estimer et dépend de l'hypothèse faite sur l'effet d'éviction concernant les flux touristiques : si le précédent de Londres plaide pour retenir un effet relativement fort, le CDES retient dans son étude d'impact un effet plus limité, de l'ordre de 22 %. Les enquêtes de conjoncture de l'Insee dans le secteur de l'hébergement-restauration offrent quant à elles un message plutôt favorable (► **figure 6**). En

► 5. Indice de production dans les services pour différentes branches au Royaume-Uni

(en base 100 = 2009)



Source : ONS.

mai et juin, l'activité prévue sur les trois prochains mois (période qui couvrent les JOP) est bien plus élevée que les mois précédents, les hôteliers et restaurateurs d'Île-de-France (20 % de l'activité nationale du secteur) étant plus optimistes que les autres, en corrigeant de la saisonnalité habituelle. La différence entre les réponses des entreprises franciliennes et les autres correspondait sur le passé à des événements majeurs : de décembre 2015 à fin 2016, les entreprises franciliennes de l'hébergement-restauration étaient beaucoup plus pessimistes, reflétant la désaffection de la destination parisienne après les attentats. Au premier semestre 2023, le surcroît d'optimisme francilien reflétait la réouverture des lignes aériennes internationales, en particulier avec l'Asie.

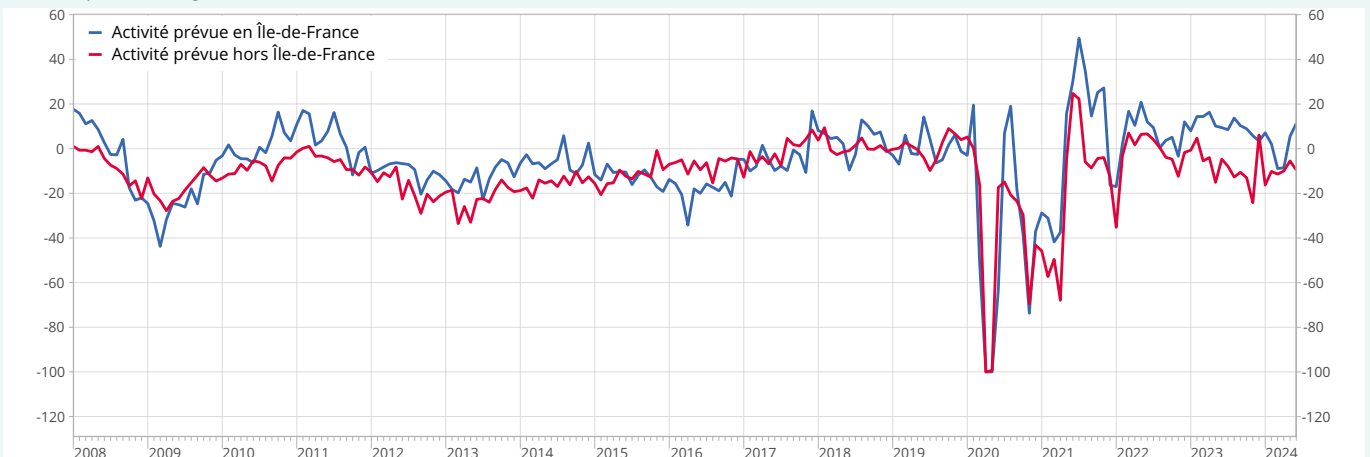
Au total, la hausse au printemps du climat des affaires dans l'hébergement-restauration, en supposant qu'elle soit imputable aux JOP, se traduirait par un surcroît d'activité à l'été dans le secteur, le climat des affaires étant bien

corrélé avec le glissement annuel de la consommation du secteur (► [figure 7](#)). La consommation d'hébergement-restauration pourrait ainsi être rehaussée de +0,6 point au troisième trimestre 2024, avec un contrecoup équivalent au quatrième trimestre 2024.

Au-delà des enquêtes de conjoncture de l'Insee, l'enquête Besoin de Main-d'Oeuvre (BMO) de France Travail souligne une hausse des projets de recrutement dans l'hébergement-restauration d'Île-de-France de +4 % (dont +8,7 % à Paris) en 2024 contre -1,3 % pour le secteur sur l'ensemble du territoire. L'hébergement proposé par des particuliers via des plateformes (Airbnb par exemple), particulièrement dynamique dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, bénéficie d'un traitement particulier dans les comptes nationaux (► [Askenazy et Bourgeois, 2024](#)) ; il n'y aurait ainsi pas d'impact comptable significatif de ce type d'hébergement sur l'activité.

► 6. Opinion sur l'activité prévue dans le secteur de l'hébergement-restauration en Île-de-France versus hors de l'Île-de-France

(solde d'opinion, corrigé des variations saisonnières)



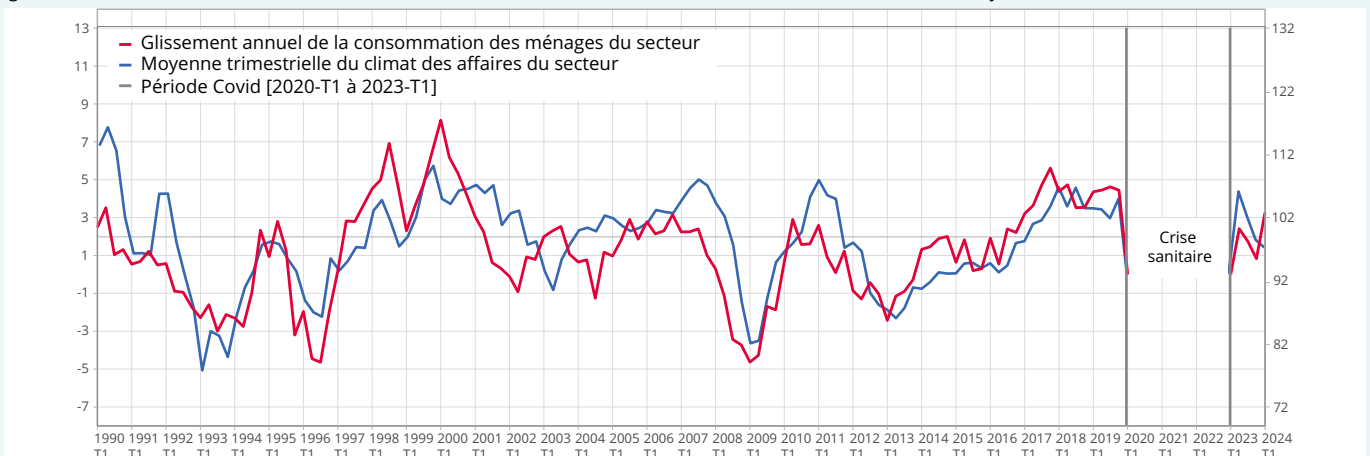
Dernier point : juin 2024.

Source : enquête mensuelle de conjoncture dans les services, Insee.

► 7. Climat des affaires et consommation dans le secteur de l'hébergement-restauration en France

(glissement annuel en %)

(moyenne trimestrielle centrée-réduite à 100)



Dernier point : premier trimestre 2024.

Source : enquête mensuelle de conjoncture dans les services, comptes nationaux trimestriels, Insee.

Conjoncture française

La consommation de transport augmenterait fortement par rapport à un été habituel

Les JOP de Paris pourraient générer une augmentation significative de l'activité de transports en commun par rapport aux flux touristiques habituels, étant donné la dispersion géographique des épreuves en Île-de-France et le poids important que représentent les transports en commun franciliens au sein des services de transports nationaux. D'après Île-de-France Mobilités, l'offre de transport en commun en Île-de-France connaîtrait une hausse ponctuelle de 15 % sur la période des Jeux. Au-delà des transports en commun, le trafic ferroviaire longue distance augmenterait lui aussi cet été : d'une part, certaines épreuves se déroulent hors Île-de-France et, d'autre part, la hausse probable du recours au télétravail générerait des mobilités additionnelles. Dans cette perspective, la SNCF a renforcé son offre d'environ 400 000 places sur les trajets grandes lignes à l'été 2024. L'impact total sur la consommation de transport attribuable aux JOP serait ainsi de l'ordre de +1,4 point au troisième trimestre 2024.

Les primes versées aux agents publics reflètent une hausse de la production de services non marchands

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris rehausseraient également la valeur ajoutée des services non marchands fournis par les administrations publiques (mobilisation des gendarmes et policiers, des services de santé, etc.) : les primes exceptionnelles distribuées aux fonctionnaires concernés auraient un impact directement quantifiable sur l'activité de la branche, matérialisant le service additionnel rendu par les pouvoirs publics durant cette période. Cet impact, de l'ordre de 0,4 Md€, pourrait cependant être réparti sur plusieurs trimestres.

D'autres effets, d'ampleur limitée, pourraient se matérialiser

Enfin, d'éventuels effets indirects pourraient être considérés sur la consommation des ménages en équipement du logement : ► [Insee, 2010](#) suggère un effet positif des

Coupes du Monde de football sur la consommation de téléviseurs. Cependant cet effet n'est pas systématique et se double d'un effet de substitution sur d'autres produits. Dans cette *Note de conjoncture*, aucun effet n'est retenu à ce titre.

Enfin, le choc de demande généré par le COJOP via ses commandes aux fournisseurs – principalement des services (de sécurité, de marketing, d'assurance, etc.) – aurait d'ores et déjà eu lieu au moins en partie. Son impact au second semestre 2024 serait difficilement quantifiable et de toute façon limité. Les dépenses du COJOP correspondent, pour l'essentiel, en comptabilité nationale, à des consommations intermédiaires. Elles augmentent certes la valeur ajoutée des fournisseurs mais diminuent d'autant celle du COJOP : in fine, l'effet net sur le PIB correspond à la production de services récréatifs du COJOP (vente de billets et de droits TV).

Au final, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques rehausserait la croissance française au troisième trimestre 2024 (► [figures 8.a](#) et [8.b](#)) : l'impact des recettes de billetterie et de droits de rediffusion serait d'environ +0,25 point de PIB, auquel il convient d'ajouter les effets d'entraînement, notamment sur le tourisme (hébergement-restauration et transport), ainsi que les primes pour les fonctionnaires présents tout au long des Jeux : ces effets sont plus incertains mais pourraient ajouter +0,05 point supplémentaire à la croissance trimestrielle cet été. L'activité marquerait le pas par contrecoup en fin d'année. Côté demande, la contrepartie de ce surcroît d'activité se partage à parts égales entre la consommation des ménages et les exportations de services (y compris tourisme). Ces effets directs et de court terme sur la croissance ne sont pas directement comparables avec l'impact économique de l'évènement mesuré par le CDES (► [encadré](#)). ●

► 8.a. Prévisions de PIB, de consommation des ménages et d'exportations en France

	2023				2024				2023	2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Produit intérieur brut	0,1	0,7	0,1	0,3	0,2	0,3	0,5	-0,1	1,1	1,1
Dépenses de consommation des ménages	0,2	0,0	0,5	0,2	0,1	0,5	0,7	0,1	0,9	1,3
Exportations	-1,4	3,0	-1,1	1,0	1,2	1,4	0,8	-0,5	2,5	3,5

Source : Insee.

► 8.b. Prévisions de PIB, de consommation des ménages et d'exportations en France en l'absence de tenue des JOP

	2023				2024				2023	2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Produit intérieur brut	0,1	0,7	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	1,1	1,0
Dépenses de consommation des ménages	0,2	0,0	0,5	0,2	0,1	0,5	0,4	0,4	0,9	1,2
Exportations	-1,4	3,0	-1,1	1,0	1,2	1,4	0,3	0,1	2,5	3,4

Source : Insee.

Étude d'impact économique des JOP de Paris 2024

Les retombées macroéconomiques des JOP de Paris en termes d'activité ont fait l'objet d'études d'impact *ex ante*. À la suite d'une première évaluation en 2016, le Centre de droit et d'économie du sport (► [CDES, 2024](#)) a proposé en mai 2024 trois scénarios, détaillant la temporalité du choc ainsi que quelques grands canaux au travers desquels le choc pourrait transiter : le tourisme, la construction et les dépenses d'organisation du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP). Selon cette étude, l'impact économique des JOP serait compris entre 6,7 Md€ et 11,1 Md€, avec une valeur centrale de 9,0 Md€. Ces chiffres ne sont toutefois pas directement comparables avec les impacts sur la croissance de court terme estimés dans le présent éclairage, pour plusieurs raisons :

- Ces chiffres courent sur la période 2018-2034 et tiennent compte en particulier d'effets rémanents à l'issue de l'organisation de l'évènement, qui ne sont pas étudiés dans le présent éclairage ;
- Ils concernent uniquement l'Ile-de-France et non la France entière. Or, certaines retombées économiques pour l'Ile-de-France peuvent provenir d'acteurs nationaux résidant hors de cette région : de tels flux inter-régionaux n'ont pas d'impact sur l'économie française dans son ensemble. C'est par exemple le cas des retombées attendues en termes de tourisme : le CDES retient une répartition des spectateurs d'environ un tiers de Franciliens, un tiers de Français non franciliens et un tiers d'étrangers, et comptabilise comme recettes touristiques les dépenses de ces deux dernières catégories. Or, les dépenses des résidents français non franciliens pendant les Jeux ne sont probablement que peu additionnelles, et pourraient à l'inverse venir en substitution de dépenses de résidents qui auraient eu lieu de toute façon sur le territoire national. Cet effet de substitution pourrait toutefois être au moins en partie contrebalancé par un effet d'additionnalité concernant les touristes étrangers : la saturation du tourisme francilien pourrait occasionner des phénomènes de report sur d'autres sites touristiques de l'hexagone non concernés par les Jeux.
- Les chiffres du CDES comprennent des effets multiplicateurs pour prendre en compte le bouclage macroéconomique du surcroît d'activité généré par l'organisation des Jeux, alors que seul l'effet direct de court terme est considéré dans le présent éclairage.
- Les chiffres du CDES comprennent dans la catégorie « organisation » l'ensemble des dépenses du COJOP. Or, certaines de ces dépenses correspondent en comptabilité nationale à des transferts entre agents, sans impact direct sur le PIB. Elles incluent par ailleurs des commandes aux fournisseurs – principalement des services (de sécurité, de marketing, d'assurance, etc.), dont l'impact sur le PIB aurait d'ores et déjà eu lieu et serait de toute façon complexe à identifier dans les séries de la comptabilité nationale. ●

Bibliographie

Askenazy P., Bourgeois A. (2024), « Locations de meublés de tourisme via les plateformes numériques : d'un phénomène installé à un Jackpot Olympique », Blog de l'Insee.

Banque d'Angleterre (2012), Inflation report, août et novembre 2012.

Barget E., Gouguet J.-J., (2010), « La mesure de l'impact économique des grands événements sportifs. L'exemple de la Coupe du Monde de Rugby 2007 », revue d'économie régionale et urbaine.

Biausque, V., Le Fillâtre, C. (2023), « Plus de 45 millions d'heures de travail pour livrer les ouvrages olympiques », *Insee Analyses*, Insee.

Blake A. (2005), The Economic Impact of London 2012 Olympics.

CDES (2024) « Étude d'impact économique ex-ante des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ».

CDES (2016) « Étude d'impact de Paris 2024 ».

Delaplace, M. (2020), « The relationship between Olympic Games and tourism: why such heterogeneity? Towards a place-based approach », in Delaplace M.; Schut P.-O., « Hosting the Olympic Games: Uncertainty, debates and controversy », Routledge.

Delaplace M., Schaffar A. (2022), Type of tourists and tourism practices during the Olympic Games.

Drapkin I., Ivan S., Ilya Z. (2023), « Revisiting the Effect of Hosting Large-Scale Sport Events on International Tourist Inflows », Journal of Sports Economics.

ESRC Economic and social research council (2008), « Olympic Games Impact Study: Initial Situation Report for London 2012 », octobre 2008.

Flyvbjerg, B., Stewart, A. et Budzier, A. (2016), « The Oxford Olympics Study 2016 : Cost and Cost Overrun at the Games », Said Business School WP 2016-20, Juillet.

Hardie M., Perry F., (2013), « Special Events in 2012: Impact of the Diamond Jubilee and London 2012 Olympics on the UK Economy », ONS, 17 mai 2013.

Insee (2010), « Coupes du monde de football : un effet, pas systématique, sur les ventes de téléviseurs », *Note de conjoncture* de juin 2010.

London & Partners (2013, 2014), London Tourism Report 2012/2013 et London Tourism Report 2013/2014.

ONS (2012), Measuring the impact of the olympic games in the national account.

ONS (2013), Travel Trends 2012.

Preuss H. (2005), The economic impact of Visitors at Major Multi-sport Events.

Vierhaus C. (2018), The international tourism effect of hosting the Olympic Games and the FIFA World Cup, Tourism Economics.●